

POLITIQUE & INSTITUTIONS - POLITIQUE

EMILE EICHER (CSV)

«Reconnaître le Syvicol comme un véritable partenaire»

Écrit par

Maëlle

Hamma

Publié le

20.11.2023

• Édité le

20.11.2023


à 07:06



Le président du Syvicol Emile Eicher, a été réélu député pour la circonscription Nord le 8 octobre. Il est par ailleurs premier échevin de la commune de Clervaux où il a été auparavant bourgmestre. (Photo: Maëlle Hamma/Maison Moderne)

Alors que le Syvicol, porte-voix des villes et communes, est en plein renouvellement, son président Emile Eicher (CSV), dresse son bilan de fin de mandat. Le député, qui a annoncé son retrait de la vie politique d'ici deux ans et demi, continue de porter une revendication forte: que le gouvernement inclut le syndicat dans le processus de préparation des projets de loi.

Vous avez pris les fonctions de président du Syvicol en mai 2012. Quel a été le plus grand défi qui s'est imposé aux communes ces dix dernières années?

 Emile Eicher (CSV).- «Je dirais qu'il s'agit du Covid, qui a aussi eu un grand impact au niveau local. Le Syvicol et les communes ont réagi très vite, sans surréagir, et ont pris des mesures pour éviter la propagation du virus sans avoir d'expérience en matière de gestion de crise sanitaire. C'était vraiment un challenge. Nous avons bien réussi, puisque nous avons tout de suite rassemblé tous

les bourgmestres dans un groupe WhatsApp pour pouvoir communiquer rapidement et pouvoir ainsi assurer le fonctionnement continu des communes.

En général, je suis extrêmement fier de la façon dont notre pays a géré cette situation de crise. Nous n'avons pas surréagi comme d'autres pays voisins et nous avons rouvert rapidement les infrastructures sportives et culturelles, parce qu'il ne fallait pas empirer la situation sur le plan social. Tout cela était imprévu et n'avait rien à voir avec nos compétences initiales. Mais cette période nous a fait réaliser que la solidarité entre les communes était, et sera aussi à l'avenir, essentielle.

Cette période de difficulté a-t-elle suscité un changement ensuite dans la manière de gérer les affaires courantes?

«Oui, parce qu'il fallait trouver une nouvelle façon de travailler, à distance. Le télétravail était par exemple quelque chose de presque inconnu dans le secteur communal. Aujourd'hui, les échanges sont devenus beaucoup plus rapides et efficaces. C'était finalement un apprentissage qui, à long terme, a aidé les communes à se développer ensemble, plus vite. Cela a aussi amené un changement au niveau de la gestion communale, je crois pouvoir dire que les communes sont devenues beaucoup plus réactives qu'il y a dix ans. Dans une société qui change tellement vite, c'est notre seule chance de nous adapter.

Vous n'êtes plus bourgmestre de Clervaux mais désormais premier échevin. Vous avez toutefois œuvré pendant 30 ans à ce poste. Qu'est-ce qui vous animait dans cette fonction et comment la percevez-vous?

«Maintenant que je ne suis plus bourgmestre, je peux comparer, et je dois dire que j'ai gagné en qualité de vie et en liberté. Mais même en tant qu'échevin, on est toujours dans la responsabilité. Le bourgmestre est l'interlocuteur privilégié des habitants, c'est davantage vrai dans les petites communes que dans les plus grandes où il existe plusieurs services.

Dans certains pays voisins comme en France, de plus en plus de personnes sont réticentes à s'engager dans la politique locale. Est-ce un phénomène que l'on observe ici également?

«La situation en France, où chaque localité a son bourgmestre (ndlr, son maire) est différente et peu comparable avec la nôtre. Toutefois, nous avons déjà rencontré le cas où il n'y avait pas assez de candidats pour occuper tous les sièges au conseil communal, mais cela reste encore rare.

Le Syvicol propose actuellement une formation initiale aux élus, y a-t-il un besoin?

«Oui, nous avons réalisé en 2020 un sondage auprès des élus pour savoir de quels services ils auraient besoin de la part du Syvicol. Le

besoin de formation a été celui le plus fortement exprimé dans ce contexte. Les élus nous ont dit qu'il n'importe pas seulement de mettre en place une formation initiale, mais qu'il faut aussi organiser des cours plus spécialisés en fonction des besoins, en coopération avec les ministères. L'objectif est par conséquent de proposer une formation continue tout au long de la mandature.

« UNE DES REVENDEICATIONS DE LONGUE DATE DU SYVICOL EST L'INSTITUTIONNALISATION DE SA CONSULTATION SUR TOUT PROJET DE LOI OU DE RÈGLEMENT AFFECTANT LES COMMUNES. »



Emile Eicher (CSV), président, Syvicol

Le syndicat est en plein renouvellement et devra bientôt désigner son président. Souhaitez-vous poursuivre comme président et quelles seront vos priorités (*)?

«Si les gens me laissent, oui! Notre principal objectif est que le gouvernement reconnaisse enfin le Syvicol comme un véritable partenaire dans le processus de préparation des projets de loi, avec une implication plus grande. Malheureusement, de nombreuses décisions sont encore prises sans consultation préalable. Une des revendications de longue date du Syvicol est l'institutionnalisation de sa consultation sur tout projet de loi ou de règlement affectant les communes. Autre question qui est importante pour les élus, c'est que nous n'avons pas un statut d'élu local, comme en France par exemple, où il y a une certaine protection, pour que son job soit préservé pendant ses fonctions.

Une des priorités de la mandature qui s'achève était que les intérêts des communes soient suffisamment pris en compte par l'État. Où en est-on?

«Il faut dire que l'évolution est certainement positive et surtout, après le Covid, j'ai réalisé que les ministères nous prennent beaucoup plus au sérieux et nous consultent plus régulièrement sur les projets de loi en préparation, aussi pour avoir un retour du terrain. Cet échange d'informations a créé davantage de confiance entre le gouvernement et les communes, ce qui est important pour travailler dans la même direction et établir des relations encore plus partenariales entre l'État et les communes.

C'était aussi le sens de la réforme de l'autonomie communale entrée en vigueur en février. Quel premier bilan dressez-vous?

«Il est clair que maintenant, l'État a non pas seulement le droit mais l'obligation de nous fournir les moyens financiers nécessaires, que ce soit au niveau des logements ou des services publics. La simplification des procédures nous crée pourtant toujours bien

des problèmes.

Avez-vous un exemple concret?

«Oui. Dans la sécurité des bâtiments publics, il y a deux administrations compétentes, à savoir l'Inspection du travail et des mines et le Service national de la sécurité dans la fonction publique. Concernant notamment les maisons relais, les deux doivent intervenir et ont des normes différentes, ce qui crée des délais inutiles. Actuellement, nous sommes en discussion, et le gouvernement est bien conscient du problème, afin de garantir une seule série de normes à respecter.

LIRE AUSSI

Le Syvicol s'inquiète de l'application du programme directeur d'aménagement du territoire

Le Syvicol se veut un véritable «partenaire» du gouvernement

Le Syvicol veut évoluer avec son temps

Le pays traverse une crise du logement qu'il n'y a plus besoin de présenter. Quels leviers les communes peuvent-elles activer?

«La crise du logement est vraiment un problème qu'on ne peut résoudre à court terme, et qu'avec le concours de tous les acteurs, pas seulement les communes. Les communes ont tout d'abord besoin de terrains étant donné qu'elles n'en possèdent que très peu. Ensuite, il y a cette jungle avec toutes les autorisations. Nous sommes confrontés à une multitude de procédures qui compliquent la réalisation de beaucoup de projets. Il faudrait revoir ces procédures au niveau législatif.

Les communes ont-elles, selon vous, les moyens d'agir?

«Les communes pourraient réagir plus vite, mais il leur faut aussi les budgets nécessaires si l'on exige d'elles de nouvelles missions comme le prévoit le principe de connexité. Les différences entre les communes au niveau budgétaire sont quand même assez grandes. Puis, il faut aussi du personnel qualifié, certaines communes n'ont même pas la masse critique. Et en plus, la rénovation des logements et des bureaux est un problème différent des nouvelles constructions qui impliquent d'autres partenaires qui participent comme l'État si les bâtiments sont classés. Il faut des spécialistes, des techniciens compétents que les petites communes ne peuvent pas financer.

Quelle autre solution pourrait s'offrir aux communes?

«Ce qu'on peut faire, c'est toujours travailler ensemble et essayer de promouvoir la coopération entre les communes davantage sur le plan régional. Mais ce sont aussi des choses qui se financent.

Une question indirectement liée au logement est celle des



réfugiés. À quelles difficultés sont confrontées les communes?

«Dans les structures d'accueil, il y a plus de 40% de bénéficiaires de protection internationale qui devraient en principe sortir, mais qui ne trouvent pas de logement dans cette situation de surchauffe. Sans une offre de logement abordable, nous ne pouvons pourtant pas les sortir de ces structures. De l'autre côté, le nombre de lits dans les structures est saturé et il n'y a plus de place du tout.

C'est un problème global pour tout le Luxembourg. Le nouveau gouvernement devrait aller dans la direction d'investir dans ce domaine-là, ensemble avec les communes ou des partenaires du secteur privé. C'est au gouvernement de trancher. Dans ce contexte, je renouvelle ma proposition, d'une grande réunion avec toutes les communes et les acteurs du secteur dès que le gouvernement sera formé pour faire un tour de table et pour savoir qui prendra la responsabilité de ce problème: le ministère de l'Immigration ou du Logement.

**« JE SUIS D'AVIS QUE JE PEUX ENCORE APPORTER
BEAUCOUP D'EXPÉRIENCE AU SYVICOL, À MA
COMMUNE ET À LA POLITIQUE EN GÉNÉRAL, MAIS
IL FAUT AUSSI PENSER AU FUTUR ET AIDER DE
JEUNES POLITIENS À REPRENDRE. »**



Emile Eicher (CSV), président, Syvicol

Dans une démarche d'augmenter le nombre de logements en impliquant les communes, y a-t-il une ligne rouge que le Syvicol ou les communes ne voudraient pas dépasser?

«Non, nous sommes bien conscients qu'il faut trouver une solution et que nous ne pouvons plus attendre. Nous pourrions voir aussi s'il y a déjà eu des expériences, à l'étranger, qui nous emmènent à trouver des solutions plus rapides, plus efficaces. Nous ne devons pas rester focalisés uniquement sur les solutions qu'on a utilisées jusque-là.

Où en est le Syvicol en matière de digitalisation?

«Il y a quelques semaines, notre site internet a fait peau neuve. C'est notre premier outil de communication et nous continuons à le développer étant donné que nous sommes dans une démarche de diffuser l'information largement et plus rapidement. Nous avons aussi lancé la Gemengeplattform.lu, une plateforme d'échange réservée aux élus et agents du secteur communal, sur laquelle ils peuvent échanger, partager. Une telle plateforme faisait en tout cas défaut et était également une des conclusions du sondage cité précédemment.

Vous avez annoncé que vous vous retireriez de la vie politique

d'ici deux ans. Pourquoi?

«Je compte faire la moitié du mandat, deux ans et demi. Je suis d'avis que je peux encore apporter beaucoup d'expérience au Syvicol, à ma commune et à la politique en général, mais il faut aussi penser au futur et aider de jeunes politiciens à reprendre. Je me suis donné moi-même une certaine date limite, je dois travailler dans cette direction, pour que ceux qui suivent puissent se préparer.

De votre longue carrière politique, qu'est-ce que vous garderez particulièrement en tête?

«Qu'il ne faut pas s'attendre à avoir beaucoup de mercis! Le Covid nous a montré que dès qu'il y a des problèmes sérieux, les gens se rappellent qu'il faut se mettre autour de la table et agir ensemble. C'est un vivre-ensemble à porter au niveau global. Je suis confiant même s'il y a d'autres crises. Nous pourrons surmonter toutes les crises à condition que nous agissions ensemble.»

(L'interview a été réalisée avant la formation du gouvernement et la signature de l'accord de coalition. Ce dernier prévoit notamment la mise en place d'un cadre légal pour le poste de bourgmestre à temps plein et l'instauration d'un statut de l'élu local. Il mentionne aussi l'ambition du gouvernement de «soutenir l'inscription dans la loi de la consultation obligatoire du Syvicol pour tous les projets de lois et réglementations concernant les communes».*

Emile Eicher CSV Syvicol
